



MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Avis de Consultation Ouverte

N° 021-2025/MCC/PRMP/UGPM-ACO-Twx-Pyl

04/03/2025

1. Le **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :

Travaux de construction et travaux de réhabilitation et travaux d'extension d'un Pylône pour la RNM/TVM reparties en six (06) lots: LOT N°01:Travaux de construction d'un Pylone tube galva pour la RNM/TVM Tsihombe LOT N°02:Travaux de construction d'un Pylone tube galva pour la RNM/TVM Manja LOT N°03:Travaux d'extension et rehabilitation d'un pylone pour la RNM/TVM Ihosy LOT N°04:Travaux d'extension et réhabilitation d'un pylône pour la RNM/TVM Maevatanana LOT N°05:Travaux de construction d'un Pylône tube Galva pour la RNM/TVM Amboasary Atsimo LOT N°06:Travaux d'extension et réhabilitation d'un pylône tube Galva pour la RNM/TVM Antanambao Manampotsy .

Les travaux sont réparties en **6** lot(s). Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix unitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **TATAGERA ODILON**
- Fonction : **PRMP**
- Adresse : **BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY**
- E-mail : **tatageraodilon21@gmail.com**
- Bureau : **Bibliothèque Nationale Anosy , Étage : 1ere , Porte : c102**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **Bibliothèque Nationale Anosy** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 2 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 3 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 4 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 5 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 6 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **Bibliothèque Nationale Anosy**, étage: **1ere** / porte: **c102**, au plus tard le **17/03/2025 à 08 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)
- Lot 2 : un million quatre cent mille Ariary (Ar 1 400 000.00)
- Lot 3 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)
- Lot 4 : un million Ariary (Ar 1 000 000.00)
- Lot 5 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)
- Lot 6 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	DEVANT RNM/TVM TSIHOMBE	10/03/2025	09:00	Délègue de la COMMUNICATION de TSIHONBE
2	DEVANT RNM/TVM MANJA	10/03/2025	09:00	Délègue de la COMMUNICATION de MANJA
3	DEVANT RNM/TVM IHOSY	10/03/2025	09:00	DRCC IHOSY
4	DEVANT RNM/TVM MAEVATANANA	10/03/2025	09:00	DRCC MAEVATANANA
5	DEVANT RNM/TVM AMBOASARY ATSIMO	10/03/2025	09:00	Délègue de la COMMUNICATION de AMBOASARY ATSIMO
6	DEVANT RNM/TVM ANTANAMBAO MANAMPOTSY	10/03/2025	09:00	Délègue de la COMMUNICATION de TANAMBAO MANAPOTSY

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, le 04/03/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics